

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS D'HURIEL**  
**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL**  
**Réunion du 24 juillet 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Courçais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 17 juillet 2023

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 24

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DESAGES H., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHEMINET JL. (pouvoir A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DEFFONTIS S. (pouvoir à V. TABOURET)

**Avenant Mission de maîtrise d'œuvre – Baignade biologique d'Herculat**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes du Pays d'Huriel a signé le 24 janvier 2018 une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Baignade biologique d'Herculat avec la société GREEN CONCEPT – 50 rue de Sully – 69006 LYON, mandataire d'un groupement composé de 6 autres cotraitants.

La société GREEN CONCEPT a été placée en liquidation judiciaire le 12 avril 2023 et ne peut donc plus assurer sa mission de maîtrise d'œuvre et notamment finaliser le règlement de l'ensemble des entreprises qui sont intervenues dans l'opération.

Il propose donc de confier à l'agence H&N Architecture, qui figure dans la liste des cotraitants du groupement, le soin d'assurer la fin de la mission de maîtrise d'œuvre. Il fait lecture de l'avenant qui pourrait être signé avec cette société.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de confier à l'agence H&N Architecture la finalisation des opérations financières et administratives du chantier de la Baignade biologique d'Herculat,
- ✓ d'autoriser le Président à signer l'avenant correspondant.

Pour copie conforme,  
Huriel, le 31 juillet 2023

Le Président,

Jean-Elie CHABROL

